



Service Public
Fédéral
FINANCES

Rapport annuel 2025 – Version accessible

Table des matières

Rapport annuel 2025 – Version accessible	1
Le mot du Président	6
Nous veillons à ce que chacun contribue correctement aux besoins de la société	8
Nombre de plans de paiement demandés via MyMinfin	8
Nombre de dettes pour lesquelles un plan de paiement a été accordé	8
Services des créances alimentaires (SECAL)	8
Nombre de requêtes de diminution de la dette via décision administrative	9
Nombre d'implications du SPF Finances dans une procédure collective judiciaire	10
Nombre de réclamations introduites via MyMinfin	11
Nombre de demandes d'attestations fiscales introduites via MyMinfin	11
Nombre de déclarations introduites dans le nouvel e-service DivTax	12
Pourcentage de déclarations électroniques pour l'occupation d'une nouvelle construction ou la modification d'un bien immobilier	12
Nombre de déclarations de succession	13
Nombre de décès à Bruxelles et en Wallonie (donnant lieu à un dossier de succession) ...	14
Nombre de déclarations papier et électroniques par impôt	15
Nombre de propositions de déclaration simplifiée envoyées (PDS)	16
Nombre de déclarations vérifiées et montant des majorations de revenus	16
Nombre de vérifications effectuées et montant de la TVA mise en recouvrement	17
Nombre d'enregistrements dans le guichet unique One Stop Shop	18
Recettes des différentes entités (en millions d'euros)	18
Recettes attribuées à d'autres pouvoirs (en millions d'euros)	19
Montant des amendes pénales imposées	20
Nous aidons à protéger notre société	20
Déclarations e-commerce	20

Nombre total d'infractions relatives aux liquidités.....	21
Quantités de contrefaçons constatées et saisies	21
Moyen de transport	22
Nombre de contrôles et de constatations sur la voie publique par les équipes mobiles	23
Cigarettes illégales saisies.....	24
Saisie de drogues	25
Quantité de drogues et d'argent liquide détectée par la brigade cynophile	26
Nombre d'échantillons analysés par le laboratoire.....	27
Nombre de conteneurs scannés.....	27
Monnaie Royale de Belgique	27
Pièces de monnaie en circulation : nombre et valeur par dénomination au 31 décembre 2025	28
Avoirs dormants	29
Comptes de dépôt.....	29
Garanties d'État	30
Sanctions financières internationales : avoirs gelés	30
Registre UBO	30
Évolution du nombre d'établissements Horeca qui utilisent le système de caisse enregistreuse	31
Coopération administrative internationale : échange d'informations.....	32
Nombre de certificats hypothécaires délivrés.....	32
Nombre de sommations envoyées après échéance	33
Nombre de dettes pour lesquelles une mission de recouvrement a été confiée à un huissier de justice	33
Nombre de dettes pour lesquelles une saisie-arrêt a été effectuée.....	33
Nombre de créances fiscales reçues.....	33
Nombre de créances non fiscales reçues	34
Fraude fiscale.....	34

Nombre de dossiers traités	34
Pertes fiscales évitées grâce à des actions préventives	34
Nombre d'autorisations d'enquête en banque	34
Pourcentage de volets* clôturés en utilisant des techniques d'e-audit	34
Nous renforçons la confiance dans les règles communes	36
Évolution du nombre d'utilisateurs uniques sur MyMinfin	36
Nombre de paiements effectués via MyMinfin.....	36
Nombre de modifications de numéro de compte effectuées via MyMinfin.....	36
E-CREDIT	36
Aide par téléphone	37
Aide via notre formulaire de contact	37
Évolution du nombre de rendez-vous fixés dans nos bureaux	37
Aide au remplissage de la déclaration d'impôt.....	37
Impôt des personnes physiques	37
Impôt des non-résidents - personnes physiques.....	38
Nombre de certificats d'hérédité délivrés.....	38
Nombre d'actes d'hérédité enregistrés (établis par le SPF Finances).....	39
Successions en déshérence : estimation du patrimoine net des successions revendiquées	39
Registre des gages	40
Pourcentage de contrats de bail reçus numériquement.....	41
Nombre d'extraits cadastraux délivrés.....	42
Nombre de notifications de revenu cadastral pour des biens immobiliers en Belgique et à l'étranger	43
Nombre de biens immobiliers vendus.....	44
Prix de vente médians aux niveaux régional et provincial.....	45
Loyers médians en 2025 (à usage résidentiel).....	46
Total des parcelles actives.....	47

Nombre de propriétaires d'un bien immobilier en Belgique.....	48
Produit total des ventes de biens immobiliers	51
Recettes provenant de la vente de biens meubles (y compris les recettes issues de la vente de coupes de bois).....	52
Nombre de déclarations électroniques rentrées à l'aide du mandat Déclaration d'impôt Citoyen	52
Nombre de groupes d'entreprises qui participent au Co-operative Tax Compliance Programme (CTCP).....	53
E-facturation : nombre d'entreprises enregistrées dans Peppol.....	53
Renseignement Tarifaire Contraignant (RTC).....	53
Le SPF Finances, un employeur responsable.....	55
Nombre de collaborateurs.....	55
Nombre de recrutements	55
Nombre de jours de formation par collaborateur.....	55
Proportion de collaborateurs occupant une fonction de cadre (A3 et +).....	55
Mobilité interne au SPF Finances.....	56
Nombre de nominations par promotion/accession	56
Pourcentage de collaborateurs qui télétravaillent.....	56
Taux de rétention au SPF Finances	57
Dynamic Office.....	57
Consommation de papier au bâtiment North Galaxy	57
Présence lors de réunions internationales	58
Fisconet <i>plus</i>	58
La bibliothèque du SPF Finances.....	58
Conférences.....	58

Le mot du Président

Le SPF Finances occupe une place centrale au sein de l'administration fédérale. En 2025, nos collaborateurs ont, une fois encore, contribué chaque jour au bon fonctionnement de notre société, au service des citoyens, des entreprises et des pouvoirs publics.

À travers ses missions, le SPF Finances participe concrètement au vivre-ensemble : en veillant à une contribution correcte de chacun, en protégeant la société et en renforçant la confiance dans les règles communes.

Dans ce rapport annuel, vous pourrez découvrir comment nous remplissons cette [mission](#). Il montre clairement ce que nous avons fait et ce que cela a permis d'obtenir en 2025, à l'aide de chiffres clés et de réalisations structurés autour de **trois grandes thématiques** qui reflètent le fil rouge de notre action au quotidien :

- **Nous veillons à ce que chacun contribue correctement aux besoins de la société**, en assurant une perception correcte des impôts, taxes et droits, en luttant contre la fraude et en accompagnant les citoyens et les entreprises dans le respect de leurs obligations.
- **Nous aidons à protéger notre société**, en agissant contre les formes de criminalité et de fraude qui menacent notre économie, en protégeant la stabilité financière et en appliquant les décisions prises au niveau européen et international.
- **Nous renforçons la confiance grâce à des règles claires**, en garantissant un cadre clair, transparent et juridiquement sûr, et en offrant un accompagnement accessible et fiable aux citoyens et aux entreprises.

Réaliser ces missions ne peut se faire sans l'ensemble de nos collaborateurs. Une quatrième thématique montre ainsi comment **nous agissons en tant qu'employeur responsable**, en faisant constamment évoluer notre organisation et en mettant nos employés au premier plan.

L'année 2025 marque également une étape importante pour notre organisation : le lancement d'un [nouveau plan stratégique](#). Ce plan fixe une direction claire pour les années à venir, autour d'**objectifs stratégiques** qui guident notre action quotidienne.

- Nous poursuivons le développement de **services simples et digitaux**, accessibles à tous, tout en maintenant une assistance humaine là où elle est nécessaire.
- Nous renforçons des **partenariats proactifs et fiables**, indispensables à l'exercice efficace de nos missions.
- Nous investissons dans des **collaborateurs talentueux et soutenus**, conscients que leur engagement constitue la clé de notre réussite collective.

- Nous faisons des **choix fondés et responsables**, en nous appuyant sur des données de qualité et des technologies maîtrisées.
- Enfin, nous préparons **un avenir durable et sûr**, en modernisant nos processus et notre infrastructure pour rendre l'organisation plus robuste et résiliente.

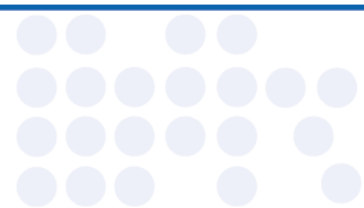
La dernière partie de ce rapport annuel donne ainsi un bref aperçu de **l'état d'avancement** de notre **stratégie** pour chacun de ces cinq objectifs.

À travers les résultats de 2025, vous verrez comment le SPF Finances continue à améliorer son fonctionnement et ses services, dans l'intérêt de la société et avec une attention constante pour la qualité, la justesse et la fiabilité.

Je vous invite à parcourir ce rapport annuel et à découvrir ce que nous avons accompli ensemble en 2025, au cœur de notre mission de service public.

Filip Van de Velde

Président du Comité de direction



Nous veillons à ce que chacun contribue correctement aux besoins de la société

Nombre de plans de paiement demandés via MyMinfin

2021 : 14.574

2022 : 109.671

2023 : 300.265

2024 : 247.398

2025 : 290.702

Nombre de dettes pour lesquelles un plan de paiement a été accordé

2021 : 291.729

2022 : 384.554

2023 : 498.051

2024 : 654.837

2025 : 690.790

Services des créances alimentaires (SECAL)

Montant total payé à titre d'avances sur pension alimentaire par le Service des Créances Alimentaires

2021 : 33.938.455

2022 : 35.341.869

2023 : 37.355.744

2024 : 38.790.023

2025 : 40.146.064

Nombre d'enfants, sur une moyenne d'un mois, qui ont reçu une avance sur pension alimentaire

2021 : 21.035

2022 : 20.975

2023 : 21.247

2024 : 21.888

2025 : 22.431

Nombre de requêtes de diminution de la dette via décision administrative

2021 : 10.583

2022 : 12.569

2023 : 12.212

2024 : 11.327

2025 : 10.137

dont Règlement administratif de dettes

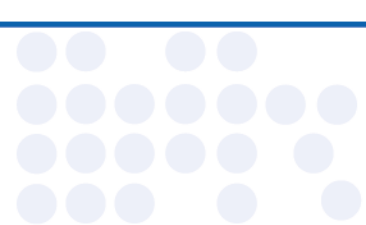
2021 : 7.549

2022 : 9.191

2023 : 9.208

2024 : 8.474

2025 : 7.264



dont Exonération des intérêts de retard

2021 : 2.484

2022 : 2.906

2023 : 2.489

2024 : 2.338

2025 : 2.412

dont Surséance indéfinie au recouvrement

2021 : 550

2022 : 472

2023 : 515

2024 : 515

2025 : 461

Nombre d'implications du SPF Finances dans une procédure collective judiciaire

2021 : 69.207

2022 : 67.503

2023 : 65.027

2024 : 62.946

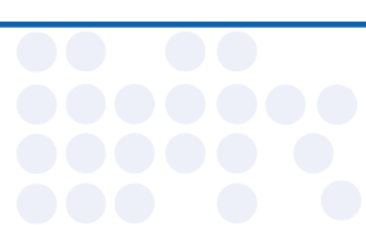
2025 : 61.368

dont Règlement collectif de dettes

2021 : 67.553

2022 : 65.818

2023 : 63.166



2024 : 60.971

2025 : 59.253

dont Procédure en réorganisation judiciaire

2021 : 1.654

2022 : 1.685

2023 : 1.861

2024 : 1.975

2025 : 2.115

Nombre de réclamations introduites via MyMinfin

2025 : 60.062

Nombre de demandes d'attestations fiscales introduites via MyMinfin

Attestations	Nombre
111 - Démolition et reconstruction	10.128
276C1B - Assurance-vie et épargne-pension	1.271
276conv IPP - Attestation de résidence fiscale IPP	126.220
276conv ISoc - Attestation de résidence fiscale ISoc	30.214
Plaques commerciales	12.472
Numéro de TVA européen	4.220

Non-activité	3.129
Taux de TVA réduit de 6 % pour les personnes avec un handicap	1.388
Total	189.042

En 2025, nous avons poursuivi la digitalisation de la procédure des demandes d'attestations, afin de permettre aux citoyens, aux entreprises et à leurs mandataires d'introduire les demandes de manière digitale, simple, rapide et sécurisée.

Nombre de déclarations introduites dans le nouvel e-service DivTax

59.706 déclarations électroniques

12.510 déclarations papier, soit 82,70 % des déclarations taxes diverses (pour les dix taxes diverses réunies).

Nous avons développé le nouvel e-service DivTax afin de permettre aux citoyens, aux entreprises et à leurs mandataires d'introduire les déclarations pour les dix taxes diverses de manière digitale, simple, rapide et sécurisée. Ils peuvent utiliser cet e-service via MyMinfin depuis mi-juillet 2025.

[Plus d'informations](#)

Pourcentage de déclarations électroniques pour l'occupation d'une nouvelle construction ou la modification d'un bien immobilier

Année de réception de la déclaration	Non digital	Via MyMinfin
2023	100 %	/
2024	78,72 %	21,28 %
2025	52,45 %	47,55 %

Les chiffres portent sur le nombre de déclarations reçues signalant l'achèvement des travaux ou la première occupation d'un bien immobilier.

La prise d'occupation d'une nouvelle construction ou la modification d'un bien immobilier doit être déclarée. C'est sur cette base que le revenu cadastral du bien immobilier est fixé.

La déclaration peut être introduite en ligne via MyMinfin ou au moyen d'un formulaire papier envoyé par la poste.

Par dossier, en cas de plusieurs déclarations, seule la déclaration la plus récente est prise en compte. Lorsqu'une déclaration a été introduite à la fois par voie électronique et par voie non électronique, seule la déclaration électronique est comptabilisée.

Nombre de déclarations de succession

Nombre de déclarations de succession par type

Déclarations de succession primitive

2025 : 32.132

La déclaration de succession primitive correspond à la première déclaration déposée par les héritiers.

Déclarations complémentaires

2025 : 14.817

La déclaration de succession complémentaire correspond à une déclaration supplémentaire déposée par le citoyen afin de corriger ou de compléter des données communiquées précédemment.

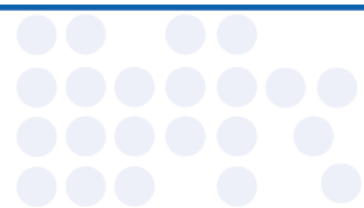
Nombre total de déclarations de succession

2019 : 45.274

2020 : 45.937

2021 : 52.250

2022 : 48.252



2023 : 47.446

2024 : 46.246

2025 : 46.949

Ces chiffres présentent le nombre de déclarations de succession par année de dépôt, avec une distinction entre les déclarations primitives et les déclarations complémentaires. Pour les années 2019 à 2024, seul le nombre total de déclarations est disponible.

Lorsqu'une personne hérite, un impôt est dû (droits de succession). Pour en connaître le montant exact, une déclaration de succession doit être déposée. Si le défunt avait sa résidence fiscale à Bruxelles ou en Wallonie, cette déclaration est déposée auprès du SPF Finances. En cas de résidence fiscale en Flandre, la déclaration est déposée auprès de l'administration fiscale flamande (Vlaamse Belastingdienst).

Nombre de décès à Bruxelles et en Wallonie (donnant lieu à un dossier de succession)

Année du décès	Région	Nombre de décès
2019	Bruxelles	10.265
2019	Wallonie	39.696
2020	Bruxelles	12.422
2020	Wallonie	47.337
2021	Bruxelles	9.986
2021	Wallonie	40.897
2022	Bruxelles	9.960
2022	Wallonie	42.005

2023	Bruxelles	9.521
2023	Wallonie	40.035
2024	Bruxelles	9.440
2024	Wallonie	40.129
2025	Bruxelles	9.447
2025	Wallonie	39.899

Ces chiffres ne concernent que les Régions wallonne et bruxelloise, le SPF Finances n'étant plus compétent pour le calcul des droits de succession en Flandre depuis 2015.

Les décès comptabilisés sont ceux relevant de la compétence des Régions wallonne et bruxelloise en matière de calcul des droits de succession. Par ailleurs, ce nombre inclut également des non-résidents belges, propriétaires de biens immeubles en Wallonie et à Bruxelles (mutation par décès).

Nombre de déclarations papier et électroniques par impôt

Matière fiscale	Électronique	Papier
Impôt des personnes physiques	3.150.540 (hors PDS)	145.999
Impôt des sociétés	548.706	64
Impôt des personnes morales	70.690	86
Impôt des non-résidents - sociétés	6.905	95

TVA	4.291.075	6.658
-----	-----------	-------

[Plus d'informations](#)

Nombre de propositions de déclaration simplifiée envoyées (PDS)

Exercice d'imposition 2017 : 2.196.541

Exercice d'imposition 2018 : 3.022.116

Exercice d'imposition 2019 : 3.192.489

Exercice d'imposition 2020 : 3.897.118

Exercice d'imposition 2021 : 3.716.459

Exercice d'imposition 2022 : 3.769.634

Exercice d'imposition 2023 : 3.857.167

Exercice d'imposition 2024 : 3.990.527

Exercice d'imposition 2025 : 3.954.971

Nombre de déclarations vérifiées et montant des majorations de revenus

Exercice d'imposition	2020	2021	2022	2023	2024	2025
Nombre de déclarations	2.122.892	1.980.477	1.869.774	1.662.996	1.578.119	1.681.855

ons vérifiées						
Montant des majorati ons de revenus	6.932.263.8 10 €	7.569.026.5 61 €	7.628.939.0 13 €	6.879.507.2 32 €	9.212.586. 829 €	7.881.685.6 48 €

[Plus d'informations](#)

Nombre de vérifications effectuées et montant de la TVA mise en recouvrement

	2020	2021	2022	2023	2024	2025
Nombre de vérificatio ns effectuée s	161.485	167.076	189.089	215.141	230.288	231.820
Montant de la TVA mise en recouvre ment	1.169.350. 685 €	1.073.733. 196 €	1.100.147. 678 €	1.165.595.5 14 €	1.336.055. 332 €	1.319.633. 660 €

[Plus d'informations](#)

Nombre d'enregistrements dans le guichet unique One Stop Shop

	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025
Régime de l'Union	466	453	2.590	4.103	5.241	6.528	7.450
Régime non-Union	4	4	9	11	11	17	30
Régime d'importation	Pas d'application	Pas d'application	117	138	142	146	154
Total	470	457	2.716	4.252	5.394	6.691	7.634

Recettes des différentes entités (en millions d'euros)

	2021	2022	2023	2024	2025
Précompte professionnel	46.498,4	52.397,1	57.386,1	58.715,6	60.797,6
TVA	33.414,2	35.828,1	37.078,6	37.513,6	38.029,7
Versements anticipés	17.049,9	19.502,6	21.574,1	23.812,4	23.193,1
Accises	9.448,6	9.346,3	10.377,8	11.130,6	11.068,9
Rôles sociétés	3.235,3	2.467,1	2.854,1	3.436,9	3.405,6
Précompte mobilier	3.933,3	4.876,7	5.394,0	7.618,4	7.871,9
Droits divers et taxes	2.981,9	3.365,1	3.391,5	3.820,5	3.965,1
Droits douanes	2.383,1	3.732,5	2.992,7	3.044,4	3.531,4

Droits d'enregistrement	2.472,6	2.632,3	2.138,1	2.420,3	2.250,3
Droits de succession	1.279,9	1.221,9	1.202,9	1.202,2	1.289,9
Rôles impôt des personnes physiques	-4.917,7	-3.555,6	-5.815,2	-4.446,4	-4.307,8
Divers	2.403,3	2.215,5	1.958,2	2.011,4	2.008,3
Recettes fiscales totales	120.182,8	134.029,6	140.532,8	150.279,8	153.104,0
Recettes non fiscales totales	4.926,3	7.399,2	7.949,3	4.532,5	4.423,5
Total	125.109,1	141.428,9	148.482,1	154.812,3	157.527,5

Recettes attribuées à d'autres pouvoirs (en millions d'euros)

	2021	2022	2023	2024	2025
Communautés	26.445,6	29.142,6	32.258,2	32.157,9	33.184,6
Régions	20.335,8	21.554,2	23.829,2	24.814,2	25.256,6
Sécurité sociale	20.488,0	20.045,4	23.272,2	24.439,6	27.269,6
Communes	3.300,1	3.493,9	4.977,5	4.094,7	4.510,1
Union européenne	2.973,5	4.412,9	3.637,7	3.777,2	4.247,1
Autres	373,0	1.006,6	1.516,9	1.401,7	1.239,2

Total (en millions d'euros)	73.916,1	79.655,6	89.491,7	90.685,4	95.707,1
------------------------------------	-----------------	-----------------	-----------------	-----------------	-----------------

Montant des amendes pénales imposées

2023 : 33.384.596,35 €

2024 : 28.867.191,61 €

2025 : 26.030.117,19 €

Nous aidons à protéger notre société

Déclarations e-commerce

Importations nationales

2022 : 264.324.262

2023 : 414.383.606

2024 : 1.052.778.805

2025 : 1.348.462.054

Exportations nationales

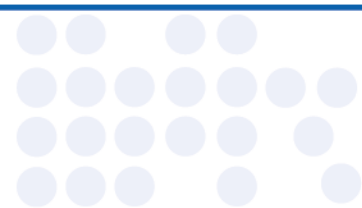
2022 : 3.087.145

2023 : 2.099.996

2024 : 1.907.837

2025 : 1.629.439

L'aéroport de Liège est une plaque tournante européenne pour le commerce de colis e-commerce. Pas moins de 20 % des achats e-commerce européens transitent en effet par l'aéroport de Liège. Cela entraîne une augmentation spectaculaire du nombre de déclarations e-commerce depuis 2022. En 2025, la douane belge a enregistré 1,3 milliard de déclarations liées



à l'e-commerce, qu'elle a dû contrôler. Pour 2025, cela représente en moyenne 3,6 millions de déclarations par jour, et en janvier 2026, même 4,7 millions de déclarations par jour doivent être contrôlées.

Nombre total d'infractions relatives aux liquidités

	2023	2024	2025
Nombre d'infractions	630	257	294
Montant correspondant	9.093.444 €	3.700.000 €	6.876.000 €

Quantités de contrefaçons constatées et saisies

	2023	2024	2025
Produits alimentaires, alcool et boissons	160.751	76.624	104.710
Parfums et cosmétiques	146.463	76.756	83.940
Vêtements et accessoires	113.587	83.710	236.390
GSM et accessoires	20.960	29.233	14.790
Électro et matériel informatique	23.997	17.164	1.607
Montres, bijoux, sacs et portefeuilles	34.277	18.497	20.888

Jeux	360.418	96.160	108.224
Médicaments	6.829	0	0
Autres marchandises	89.022	269.056	10.605
Total	956.304	667.200	581.154

Top 3 des pays de provenance (2025)

	Nombre de constatations	Pourcentage
Chine	39.952	97,8 %
Turquie	281	0,7 %
Hong Kong	234	0,6 %
Autres	376	0,9 %
Total	40.843	100 %

Avec 97,8 % de l'ensemble des saisies, la Chine reste le principal pays d'origine des contrefaçons.

Moyen de transport

	Nombre de constatations	Pourcentage	Nombre total de pièces	Pourcentage
Post, courrier express et aéroport	40.432	99 %	129.191	22,20 %
Ports	127	0,30 %	447.971	77,10 %
Aéroports passagers	284	0,70 %	3.992	0,70 %

Total	40.843	100 %	581.154	100 %
--------------	---------------	--------------	----------------	--------------

99 % du nombre total de constatations sont toujours effectuées auprès des services postaux, des services express et à l'aéroport

Nombre de contrôles et de constatations sur la voie publique par les équipes mobiles

		2023	2024	2025
Autorisation de transport	Infractions constatées	407	428	367
Transport d'huiles minérales	Nombre de contrôles	4.769	2.672	7.841
Transport d'huiles minérales	Infractions constatées	43	33	45
Règlementations diverses en matière de transport de marchandises	Infractions constatées	6.431	4.439	5,021
Accises : Alcool éthylique, vins et produits intermédiaires, bière, tabac, café, boissons non alcoolisées, autres.	Infractions constatées	386	335	403
Gazoil rouge (diesel)	Nombre de contrôles	26.679	18.633	21.781
Gazoil rouge (diesel)	Infractions constatées	1.441	857	1.105

Stupéfiants	Infractions constatées	201	105	83
-------------	------------------------	-----	-----	----

Cigarettes illégales saisies

Nombre de cigarettes et de tabac illégaux saisis

	2022	2023	2024	2025
Cheap Whites	134.455.600	125.633.400	90.781.000	24.192.800
Cigarettes de marque	0	0	2.666.524	1.948.820
Cigarettes de contrefaçon	194.005.160	168.720.716	188.134.869	159.415.654
Inconnu/sous enquête	18.788.983	50.645.458	904.240	17.353.396
Total	347.249.743	344.999.574	282.486.633	202.910.670

Cheap Whites : cigarettes bon marché qui sont (généralement) produites légalement dans un pays, mais ensuite vendues illégalement en grand nombre dans un autre pays, où elles n'ont pas de marché légal. Elles ne sont pas représentées par un titulaire de marque en Belgique.

Cigarettes de marque : cigarettes produites légalement et enregistrées en Belgique par le propriétaire/producteur de la marque. Ces cigarettes peuvent être saisies lorsqu'elles sont importées illégalement depuis un pays tiers dans l'UE (sans payer les droits d'importation, TVA, accises).

Nombre de sites démantelés (cigarettes illégales)

En 2025 : 9 usines illégales de cigarettes et 1 usine illégale de tabac à chicha ont été démantelées, ainsi qu'1 site de découpe de tabac et 8 lieux de stockage (utilisés dans le cadre de la production illégale).

Saisie de drogues

	2023	2024	2025
Cocaïne (g)	124.302.332	45.084.848	56.273.900
Cannabis (marijuana/haschisch) (g)	5.960.363,87	6.377.453,50	32.488.040
Heroïne et opiacés (opium/morphine/méthadone, etc.) (g)	3.019.615	699.576	658.840
Drogues synthétiques (amphétamine/LSD/XTC, etc.) (g)	399.876	2.625.028	863.720
Khat (g)	726.013	0	68.520
Nouvelles substances psychoactives (NSP) (g)	162.050	215.480,87	1.585.160
Autres sortes de drogues (champignons/psilocybine, etc.) (g)	94.173	40	0
Total (g)	134.664.421,87	55.002.426,37	91.938.180

Quantité de drogues et d'argent liquide détectée par la brigade cynophile

Quantité de drogue

	2023	2024	2025
Marijuana/haschich (cannabis)	4.842.474,84 g	1.074.368,45 g	5.198.902,13 g
Heroïne	2.245.789 g	319.403 g	448.318 g
Cocaïne	58.661.890,24 g	28.578.663 g	27.719.745,30 g

Quantité d'argent liquide détectée

2023	2024	2025
3.284.815 €	3.228.363 €	1.130.432 €

La majorité des saisies provenait des contrôles effectués par le maître-chien basé à Zaventem. Celui-ci a toutefois cessé ses fonctions en juillet 2024.

Par ailleurs, le maître-chien basé à Mons a également mis fin à ses activités en mars 2025. Cette situation a contribué à une diminution des découvertes d'argent liquide et de stupéfiants.

La brigade cynophile compte huit chiens actifs : Lyon, Loxley, Reja, Blondi, Wiske, Mako, Uno et ACE. Ils sont tous formés à la détection de la drogue et du cash. Il y a cinq autres chiens en formation.

Nombre d'échantillons analysés par le laboratoire

	2023	2024	2025
Échantillons de carburant prélevés sur la voie publique	10.736	8.021	11.536
Échantillons relatifs aux importations et exportations de marchandises	871	1.192	852
Échantillons contenant des substances interdites suspectes (drogues, dopage, précurseurs)	1.965	2.706	1.895

Nombre de conteneurs scannés

Nombre de scans : fixe, backscatter et mobile pour Anvers et Gand (Zeebrugge)

	2023	2024	2025
Total	45.283	59.390	72.343

Monnaie Royale de Belgique

Commande de pièces

· Commande du 24 décembre 2024

- 0,20 € : 16.660.000 pièces
- 0,10 € : 13.000.000 pièces
- 0,05 € : 11.000.000 pièces

Bien que la commande ait été passée fin 2024, les pièces concernées ont été émises en 2025 et portent donc l'inscription 2025.

Commande du 3 février 2025

- 2 € : 1.000.000 pièces

Commande du 18 août 2025

- 0,50 € : 5.600.000 pièces
- 0,20 € : 4.970.000 pièces
- 0,10 € : 2.500.000 pièces
- 0,05 € : 9.200.000 pièces

Commande du 14 octobre 2025

- 0,50 € : 7.400.000 pièces
- 0,20 € : 9.000.000 pièces
- 0,10 € : 4.500.000 pièces
- 0,05 € : 16.200.000 pièces

Pièces de monnaie en circulation : nombre et valeur par dénomination au 31 décembre 2025

	2 €	1 €	0,50 €	0,20 €	0,10 €	0,05 €	0,02 €	0,01 €	Total
Valeur totale	878.650.946 €	229.327.100 €	212.600.883,50 €	126.859.277 €	47.867.387,50 €	41.017.352,25 €	11.621.639,70 €	6.241.680,85 €	1.554.186.266,80 €
Nombre de pièces	439.325.473	229.327.100	425.201.767	634.296.385	478.673.875	820.347.045	581.081.985	624.168.085	4.232.421.715

Nombre de pièces dont l'authenticité a été contrôlée en 2025

Total (toutes dénominations confondues) : 324.511.758

- 0,50 € : 47.436.349
- 1 € : 52.375.476
- 2 € : 49.086.216

Avoirs dormants

Un avoir dormant est une somme d'argent laissée sur un compte bancaire ou dans un contrat d'assurance, qui n'a plus fait l'objet d'aucune opération pendant une longue période et dont le titulaire ne s'est plus manifesté.

Après le délai prévu par la loi, les fonds sont transférés à la Caisse des Dépôts et Consignations (CDC). Celle-ci les conserve en toute sécurité jusqu'à ce que le titulaire ou ses ayants droit se manifestent pour en demander la restitution.

Au 31 décembre 2025, la Caisse des Dépôts et Consignations gérait 819.221.564,89 € d'avoirs dormants :

- 642.127.591,37 € provenant de 562.375 comptes dormants
- 177.093.973,52 € provenant de 112.915 assurances dormantes

En 2025, un montant total de 20.821.441,00 € a pu être restitué aux ayants droit :

- 5.204 comptes dormants, pour un total de 11.783.006 €
- 1.027 assurances dormantes, pour un total de 9.038.435 €

Comptes de dépôt

Le compte de dépôt est une solution gratuite permettant aux citoyens, aux entreprises et aux administrations publiques de placer leur argent en toute sécurité auprès de l'État, via la Caisse des Dépôts et Consignations (CDC).

Au 31 décembre 2025, le volume total des comptes de dépôt s'élevait à 1.107.183.624,13 € :

- Environ 362 millions d'euros pour les personnes physiques, répartis sur 10.554 dossiers.
- Environ 745 millions d'euros pour les personnes morales, répartis sur 1.486 dossiers.

En septembre 2025, nous avons constaté une augmentation du nombre de nouveaux comptes à partir du mois de septembre. Cela coïncidait avec la hausse du taux d'intérêt d'e-DEPO, passé de 1,9 % à 2 % en septembre.

Garanties d'État

Au 31 décembre 2025, le montant total des prêts, dettes et engagements de tiers garantis par l'État s'élevait à environ 478 milliards d'euros. Cela comprend notamment les garanties encore en vigueur liées à la crise financière, représentant environ 13 milliards d'euros.

Fonds de garantie

La plus grande partie de ce montant concerne les avoirs protégés par le Fonds de garantie belge, qui atteignaient environ 427 milliards d'euros à la fin de l'année 2025. Ce montant correspond à la valeur totale des avoirs couverts par les différents mécanismes de garantie, à savoir :

- les dépôts bancaires
- les fonds protégés par la protection des investisseurs
- les contrats d'assurance-vie (branche 21)

Sanctions financières internationales : avoirs gelés

- Nous avons gelé des avoirs dans le cadre de 20 régimes de sanctions différents.
- Montant total des avoirs gelés : 91,6 milliards d'euros
- Montant des transactions arrêtées (spécifique à la Russie) : 191,8 milliards d'euros

Registre UBO

Le registre UBO (Ultimate Beneficial Owners) recense tous les bénéficiaires effectifs d'une société, A(I)SBL, fondation, trust, fiducie et toute autre construction juridique similaire. Les bénéficiaires effectifs d'une entité sont toutes les personnes physiques qui détiennent ou contrôlent l'entité concernée.

- 63.192 entités étaient enregistrées dans le Registre UBO en 2025, dont :
 - 56.702 sociétés
 - 6.490 associations et fondations
- 234.099 nouveaux bénéficiaires effectifs ont été enregistrés en 2025.
- 8.063 rappels d'enregistrement des bénéficiaires effectifs ont été envoyés.
- 1.590 amendes ont été infligées pour absence d'enregistrement des bénéficiaires effectifs.
- 283 demandes de dérogation ont été introduites, dont :

- 268 demandes pour cause de minorité
- 15 demandes pour risque disproportionné (risque de fraude, chantage, extorsion, harcèlement, violence ou intimidation)
- Au 31 décembre 2025, le taux d'enregistrement s'élevait à 98,39 % des entités, dont :
 - 98,90 % des sociétés
 - 94,83 % des associations et fondations

Évolution du nombre d'établissements Horeca qui utilisent le système de caisse enregistreuse

2014 : 299

2015 : 7.834

2016 : 13.912

2017 : 18.014

2018 : 20.813

2019 : 24.016

2020 : 26.250

2021 : 28.010

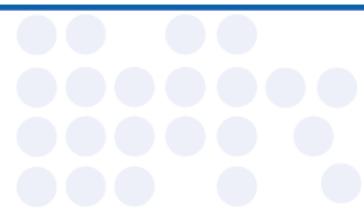
2022 : 30.376

2023 : 32.417

2024 : 35.805

2025 : 36.235

[Plus d'informations](#)



Coopération administrative internationale : échange d'informations

	Total
Échange d'informations spontané : dossiers reçus	728
Échange d'informations spontané : dossiers envoyés	6.773
Échange d'informations sur demande : dossiers reçus	2.849
Échange d'informations sur demande : dossiers envoyés	3.515
Échange d'informations automatique : informations reçues	5.357.287
Échange d'informations automatique : informations envoyées	2.753.460

[Plus d'informations](#)

Nombre de certificats hypothécaires délivrés

Année	Total
2024	808.647
2025	912.601

Le certificat hypothécaire assure la sécurité juridique des transactions immobilières en fournissant un aperçu de la situation hypothécaire d'un bien immobilier. Il permet de vérifier si le bien est grevé d'hypothèques, de saisies ou d'autres sûretés réelles, et constitue ainsi un instrument indispensable au bon fonctionnement des échanges économiques portant sur les biens immobiliers.

Nombre de sommations envoyées après échéance

2021	2022	2023	2024	2025
802.418	969.247	1.190.228	1.313.867	1.416.692

Nombre de dettes pour lesquelles une mission de recouvrement a été confiée à un huissier de justice

2021	2022	2023	2024	2025
151.652	156.955	174.193	201.322	215.283

Nombre de dettes pour lesquelles une saisie-arrêt a été effectuée

2021	2022	2023	2024	2025
396.580	437.596	717.028	1.127.707	1.006.485

Nombre de créances fiscales reçues

2021	2022	2023	2024	2025
2.949.900	3.894.688	3.531.722	4.145.090	4.325.304

Nombre de créances non fiscales reçues

2021	2022	2023	2024	2025
940.400	1.016.550	1.377.422	1.245.439	1.182.604

Fraude fiscale

Nombre de dossiers traités

2023 : 1.981

2024 : 1.978

2025 : 2.185

Pertes fiscales évitées grâce à des actions préventives

2023 : 255,2 millions d'euros

2024 : 242,6 millions d'euros

2025 : 235,6 millions d'euros

Nombre d'autorisations d'enquête en banque

2023 : 333

2024 : 995

2025 : 997

Pourcentage de volets* clôturés en utilisant des techniques d'e-audit

2023 : 55,06 %

2024 : 69 %

2025 : 64,90 %

* types d'impôts

On parle de l'utilisation de techniques d'e-audit lorsque les inspections nécessitent l'assistance des cellules ICT.

Pourcentage de volets* terminés avec des résultats

2023 : 54,90 %

2024 : 60,50 %

2025 : 60 %

* types d'impôts

Un volet terminé avec résultat est un volet pour lequel il existe une taxation > 0 €.

Échanges de renseignements avec le service de Coordination Anti-Fraude (CAF) et autres formes de collaboration

2023 : 1.279

2024 : 1.193

2025 : 1.016

Transmissions de déclarations de soupçons de blanchiment d'argent ou financement du terrorisme du CAF vers la Cellule de Traitement des Informations Financières (CTIF)

2023 : 44

2024 : 54

2025 : 69

Demandes de renseignements de la CTIF au CAF

2023 : 404

2024 : 318

2025 : 298

Plantes au parquet + UNA VIA

2023 : 184

2024 : 154

2025 : 149

Nous renforçons la confiance dans les règles communes

Évolution du nombre d'utilisateurs uniques sur MyMinfin

2023 : 5.633.670

2024 : 6.040.115

2025 : 6.422.653

Ce chiffre est basé sur le numéro national. Une personne qui s'identifie en son nom propre, et une autre fois pour un proche, et encore une autre fois pour une entreprise, etc., n'est donc comptée que comme un seul utilisateur.

Nombre de paiements effectués via MyMinfin

2021	2022	2023	2024	2025
94.801	221.614	323.021	369.128	494.478

Nombre de modifications de numéro de compte effectuées via MyMinfin

2021	2022	2023	2024	2025
412.895	499.690	484.580	360.296	375.264

E-CREDIT

E-CREDIT est une application qui permet aux villes et communes belges de contracter rapidement et en toute sécurité un emprunt d'une durée de 1 à 20 ans à taux avantageux auprès de la Caisse des Dépôts et Consignations (CDC).

En 2025, 12 nouveaux prêts ont été conclus pour un montant total de 24.574.748,44 €.

Par ailleurs, les premiers remboursements des prêts octroyés en 2024 ont été reçus dans les délais prévus.

Aide par téléphone

Évolution du nombre d'appels traités

2023 : 3.716.935

2024 : 3.852.815

2025 : 3.730.407

Évolution du temps d'attente moyen

2023 : 3 minutes 17 secondes

2024 : 2 minutes 27 secondes

2025 : 2 minutes 21 secondes

Aide via notre formulaire de contact

96.517 formulaires de contact traités en 2025

Ce chiffre comprend les formulaires de contact qui ont été envoyés aussi bien par les citoyens que par les entreprises.

Évolution du nombre de rendez-vous fixés dans nos bureaux

2023 : 60.974

2024 : 40.166

2025 : 34.076

Aide au remplissage de la déclaration d'impôt

Impôt des personnes physiques

- Nombre de rendez-vous fixés : 217.144 dont :

- **Par téléphone : 170.477**
- Au bureau : 17.492
- Via les communes : 29.175
- Nombre de déclarations remplies avec l'aide de nos collaborateurs : 236.774

Le personnel communal peut prendre un rendez-vous en ligne, au nom de ses habitants, pour une aide téléphonique au remplissage des déclarations à l'impôt des personnes physiques. Ces rendez-vous sont comptabilisés sous « Par téléphone » et non sous « Via les communes ».

Impôt des non-résidents - personnes physiques

- Nombre de rendez-vous fixés : 22.923 dont :
 - **Par téléphone : 22.167**
 - Au bureau : 756
- Nombre de déclarations remplies avec l'aide de nos collaborateurs : 25.701

Le nombre de rendez-vous n'est pas égal au nombre de déclarations remplies car, dans certains cas, des collaborateurs aident les citoyens à compléter leur déclaration sans rendez-vous ou il apparaît, lors d'un rendez-vous, que l'aide au remplissage n'est plus nécessaire, etc.

Nombre de certificats d'héritité délivrés

2018	36.937
2019	35.967
2020	36.856
2021	35.819
2022	36.474
2023	37.186
2024	37.949
2025	40.932

Lorsqu'une banque est informée d'un décès, elle bloque les comptes (et les coffres-forts) du défunt. La banque ne peut pas débloquer à nouveau le compte tant qu'elle ne connaît pas les bons héritiers.

Le SPF Finances peut, en cas de dévolution légale (succession légale, en l'absence de testament), délivrer un certificat d'hérédité attestant l'identité des héritiers, offrant ainsi une sécurité juridique tant aux banques qu'aux héritiers.

Nombre d'actes d'hérédité enregistrés (établis par le SPF Finances)

Année d'enregistrement	Nombre
2024	4.121
2025	6.644

Lorsqu'une personne hérite d'un bien immobilier et souhaite le vendre ou le donner, un acte d'hérédité est requis. Dans certains cas, cet acte peut être délivré par le SPF Finances.

Un acte d'hérédité est un document officiel qui décrit les biens immobiliers (tels que des maisons ou des terrains) et les droits réels (tels qu'un droit de superficie ou d'emphytéose) qu'une personne a laissés après son décès.

Successions en déshérence : estimation du patrimoine net des successions revendiquées

2015	16.669.300 €
2016	14.921.503 €
2017	30.173.534 €
2018	16.907.760 €
2019	37.555.481 €
2020	14.624.865 €
2021	23.986.630 €

2022	17.781.238 €
2023	8.993.592 €
2024	15.905.550 €
2025	28.201.067 €

En 2025, le patrimoine net des successions en déshérence revendiquées a été estimé à 28.201.067 €. Il s'agit des successions pour lesquelles la décision de revendication au profit de l'État belge a été prise en 2025.

Cette estimation reflète le patrimoine net estimé au moment de l'analyse. Elle indique le montant que l'État belge pourrait en principe percevoir, mais elle ne correspond pas nécessairement aux recettes finales.

Avant qu'une succession puisse être effectivement liquidée, le tribunal de première instance compétent doit d'abord envoyer l'État belge en possession de la succession. Ce n'est qu'ensuite que le traitement ultérieur peut avoir lieu, notamment la clôture des comptes bancaires et la vente des biens. Au cours de ce processus, des frais et des droits de succession sont encore déduits du patrimoine net estimé.

Les montants mentionnés reflètent donc une estimation du patrimoine net et non le montant définitif qui sera finalement perçu.

Registre des gages

Année	Nombre d'inscriptions	Nombre de consultations
2018	108.450	72.653
2019	16.397	169.589
2020	12.781	148.379
2021	14.585	215.999
2022	16.708	243.401
2023	15.328	249.941

2024	16.093	292.765
2025	16.405	384.080

Le registre des gages est un registre en ligne dans lequel il est possible d'enregistrer, de modifier, de renouveler, de céder, de radier ou de consulter un gage ou une réserve de propriété portant sur des biens meubles. Il offre ainsi aux créanciers une garantie légale leur permettant de recouvrer leur créance lorsqu'un débiteur ne s'acquitte pas de sa dette.

Depuis 2018, tous les gages existants et toujours en cours sont repris dans ce registre électronique des gages, ouvert 24 h/24, 7 j/7, et permettant aux utilisateurs d'effectuer eux-mêmes des opérations sans l'intervention d'une autorité gouvernementale. Le registre national belge des gages fait ainsi partie d'un nombre restreint de systèmes performants au niveau mondial, comparables à ceux du Canada et de la Nouvelle-Zélande.

Gage : lorsqu'un débiteur donne un bien meuble en garantie au créancier au cas où il ne pourrait pas payer sa dette.

Réserve de propriété : cette règle stipule que l'acheteur d'un bien meuble ne devient propriétaire de ce qu'il a acheté que lorsqu'il en a payé le prix en totalité. Il peut être autorisé à utiliser l'objet dans l'intervalle, tandis que le vendeur en reste légalement propriétaire.

Pourcentage de contrats de bail reçus numériquement

2017	45,30 %
2018	55,62 %
2019	63,43 %
2020	81,31%
2021	90,83 %
2022	92,79 %

2023	94,13 %
2024	95,24 %
2025	95,95 %

Nombre d'extraits cadastraux délivrés

Année	Canal	Nombre d'extraits cadastraux délivrés
2018	Demandes sur papier (formulaire 434)	299.718
2018	Demandes via MyMinfin (Cadex)	13.606
2019	Demandes sur papier (formulaire 434)	33.443
2019	Demandes via MyMinfin (Cadex)	84.919
2020	Demandes sur papier (formulaire 434)	19.669
2020	Demandes via MyMinfin (Cadex)	90.975
2021	Demandes sur papier (formulaire 434)	15.631
2021	Demandes via MyMinfin (Cadex)	101.831
2022	Demandes sur papier (formulaire 434)	15.270
2022	Demandes via MyMinfin (Cadex)	109.215
2023	Demandes sur papier (formulaire 434)	9.461
2023	Demandes via MyMinfin (Cadex)	121.655
2023	Demandes via MyMinfin (Cadex free)*	3.204
2024	Demandes sur papier (formulaire 434)	8.995
2024	Demandes via MyMinfin (Cadex)	131.053
2024	Demandes via MyMinfin (Cadex free)*	12.800

2025	Demandes sur papier (formulaire 434)	7.058
2025	Demandes via MyMinfin (Cadex)	130.645
2025	Demandes via MyMinfin (Cadex free)*	16.603

Un extrait cadastral est un extrait de la base de données contenant les informations patrimoniales du SPF Finances. Il s'agit d'un registre qui fournit, pour chaque propriétaire, des informations sur ses biens, telles que la superficie, l'année de construction et le revenu cadastral.

Cet extrait peut être demandé sur support papier, via Cadex (un canal disponible sur MyMinfin pour consulter les données cadastrales) ou via Cadex Free.

*En juin 2023, « Cadex free » a été lancé via MyMinfin. Ce canal est utilisé pour les applications gratuites formulées par les institutions publiques.

Chaque produit livré est compté séparément, même si plusieurs produits sont demandés ensemble.

Nombre de notifications de revenu cadastral pour des biens immobiliers en Belgique et à l'étranger

Année	Nombre de notifications de revenu cadastral (Belgique)	Nombre de notifications de revenu cadastral (étranger)
2018	263.923	
2019	252.344	
2020	275.432	
2021	255.148	
2022	260.493	271.188
2023	280.918	48.167
2024	281.733	39.169
2025	272.880	34.505

Une notification est envoyée par lettre recommandée au(x) propriétaire(s) du bien afin de leur communiquer leur revenu cadastral (RC). Les notifications de revenu cadastral à l'étranger ne suivent pas les mêmes règles que les notifications pour les biens en Belgique. Pour les RC à l'étranger, chaque co-titulaire déclarant est notifié de manière distincte pour chaque revenu cadastral.

Pour les RC en Belgique, un seul co-titulaire est notifié. Les déclarations de biens immobiliers à l'étranger en vue de la fixation d'un RC ont commencé en 2022. Cela explique le nombre élevé de notifications pour cette année parce qu'il y a un rattrapage des biens acquis auparavant.

Nombre de biens immobiliers vendus

Année	Type de bien	Nombre
2019	Appartements	44.121
2019	Maisons	76.458
2019	Villas	36.439
2020	Appartements	37.815
2020	Maisons	59.475
2020	Villas	30.141
2021	Appartements	49.009
2021	Maisons	68.919
2021	Villas	32.999
2022	Appartements	49.204
2022	Maisons	72.638
2022	Villas	35.374
2023	Appartements	40.603
2023	Maisons	59.096
2023	Villas	28.607
2024	Appartements	40.500
2024	Maisons	58.008
2024	Villas	28.558
2025	Appartements	50.688
2025	Maisons	67.235
2025	Villas	35.836

Prix de vente médians aux niveaux régional et provincial

Année	Région	Type de bien	Prix de vente médian
2025	Bruxelles-Capitale	Appartements	275.000 €
2025	Bruxelles-Capitale	Maisons	500.000 €
2025	Bruxelles-Capitale	Villas	955.000 €
2025	Flandres	Appartements	260.000 €
2025	Flandres	Maisons	319.000 €
2025	Flandres	Villas	429.000 €
2025	Wallonie	Appartements	200.000 €
2025	Wallonie	Maisons	200.000 €
2025	Wallonie	Villas	325.000 €

Année	Province	Type de bien	Prix de vente médian (en euros)
2025	Province d'Anvers	Appartements	260.000 €
2025	Province d'Anvers	Maisons	350.000 €
2025	Province d'Anvers	Villas	475.000 €
2025	Province de Flandre occidentale	Appartements	245.000 €
2025	Province de Flandre occidentale	Maisons	270.000 €
2025	Province de Flandre occidentale	Villas	406.030 €
2025	Province de Flandre orientale	Appartements	270.000 €
2025	Province de Flandre orientale	Maisons	310.000 €
2025	Province de Flandre orientale	Villas	446.500 €
2025	Province de Liège	Appartements	199.000 €
2025	Province de Liège	Maisons	210.000 €
2025	Province de Liège	Villas	320.000 €
2025	Province de Namur	Appartements	210.000 €

2025	Province de Namur	Maisons	220.000 €
2025	Province de Namur	Villas	300.000 €
2025	Province du Brabant flamand	Appartements	285.000 €
2025	Province du Brabant flamand	Maisons	367.000 €
2025	Province du Brabant flamand	Villas	475.000 €
2025	Province du Brabant wallon	Appartements	265.000 €
2025	Province du Brabant wallon	Maisons	345.000 €
2025	Province du Brabant wallon	Villas	485.000 €
2025	Province du Hainaut	Appartements	169.000 €
2025	Province du Hainaut	Maisons	170.000 €
2025	Province du Hainaut	Villas	295.000 €
2025	Province du Limbourg	Appartements	250.000 €
2025	Province du Limbourg	Maisons	283.000 €
2025	Province du Limbourg	Villas	349.000 €
2025	Province du Luxembourg	Appartements	230.000 €
2025	Province du Luxembourg	Maisons	240.000 €
2025	Province du Luxembourg	Villas	305.000 €

Loyers médians en 2025 (à usage résidentiel)

Région/province	Type de bien	Loyer médian
Bruxelles-Capitale	Appartements	1.000 €
Bruxelles-Capitale	Maisons	1.050 €
Flandre	Appartements	820 €
Flandre	Maisons	895 €
Wallonie	Appartements	700 €
Wallonie	Maisons	800 €
Province d'Anvers	Appartements	860 €
Province d'Anvers	Maisons	950 €

Province de Flandre occidentale	Appartements	720 €
Province de Flandre occidentale	Maisons	825 €
Province de Flandre orientale	Appartements	800 €
Province de Flandre orientale	Maisons	860 €
Province de Liège	Appartements	690 €
Province de Liège	Maisons	800 €
Province de Namur	Appartements	700 €
Province de Namur	Maisons	881 €
Province du Brabant flamand	Appartements	850 €
Province du Brabant flamand	Maisons	1.050 €
Province du Brabant wallon	Appartements	850 €
Province du Brabant wallon	Maisons	1.200 €
Province du Hainaut	Appartements	670 €
Province du Hainaut	Maisons	750 €
Province du Limbourg	Appartements	815 €
Province du Limbourg	Maisons	900 €
Province du Luxembourg	Appartements	775 €
Province du Luxembourg	Maisons	900 €

Total des parcelles actives

	2022	2023	2024	2025
Total des parcelles actives au 1^{er} janvier*	11.295.196	11.449.097	11.595.901	11.735.645
Parcelles nouvelles **	252.080	235.797	242.466	233.277
Parcelles supprimées**	105.305	95.826	95.508	99.393
Parcelles modifiées***	482.968	472.619	475.461	463.380

*Le **total des parcelles actives au 1^{er} janvier** correspond au nombre total de parcelles patrimoniales ayant un statut cadastral au 1^{er} janvier (et donc actives). Le domaine public n'en fait pas partie. Une parcelle patrimoniale renvoie à une entité de propriété et pas seulement à la parcelle plan 2D. Ainsi, un immeuble à appartements possède par exemple une seule parcelle plan, mais plusieurs parcelles patrimoniales.

Des **parcelles nouvelles et supprimées apparaissent lorsqu'une parcelle existante est subdivisée en plusieurs nouvelles parcelles, ou lorsque plusieurs parcelles existantes sont fusionnées en une seule parcelle. Ces changements donnent lieu à de nouveaux numéros de parcelles. Pour l'addition des parcelles introduites ainsi que des parcelles supprimées, la date à laquelle la modification a été traitée dans la base de données est prise en considération.

***Les **parcelles modifiées** sont des parcelles dont certaines données ont été adaptées, comme le statut, la nature ou le revenu cadastral, tandis que le numéro de parcelle reste identique. Une parcelle qui subit plusieurs modifications au cours de la même année n'est comptée qu'une seule fois. Lors de l'addition de ces cas par année, la date à laquelle ils ont été traités dans la base de données a été prise en considération.

Nombre de propriétaires d'un bien immobilier en Belgique

Année	Genre	Nombre de propriétaires de biens immobiliers en Belgique (au 1 ^{er} janvier)	Nombre de propriétaires de biens immobiliers à l'étranger (au 1 ^{er} janvier)

2019	Total		5.953.907	
2020	Total		5.992.713	
2021		Total	6.000.893	213.159
2022	Total		6.026.710	225.376
2023	Total		6.061.669	236.057
2024	Total		6.081.608	245.344
2025	<i>Personne physique</i>	<i>Masculin</i>	2.857.269	131.983

2025	Personne physique	Inconnu	1.411	4
2025	Personne physique	Féminin	3.016.465	119.364
2025	Personne physique - entreprise		88	-
2025	Total des personnes morales		228.425	416
2025	Établissements		43	-
2025	Total		6.103.701	251.767

Par propriétaire, il faut entendre « titulaire de droits » (nue-propriété, usufruit, pleine propriété, superficie...), quelle que soit l'importance de sa part, du nombre de biens ou de leur type (maison, terrain, garage, etc.).

Les propriétaires de biens situés en Belgique peuvent être des résidents belges ou non. Les propriétaires de biens à l'étranger représentent les résidents belges ayant déclaré un bien à l'étranger.

Produit total des ventes de biens immobiliers

2017	42.728.764 €
2018	94.036.107 €
2019	374.662.674 €
2020	70.471.091 €
2021	83.363.493 €
2022	50.603.439 €
2023	51.694.252 €
2024	61.668.086 €
2025	69.816.607 €

Le Comité d'acquisition fédéral a pour mission d'acquérir, de vendre et d'exproprier des biens immobiliers pour le compte de l'État fédéral.

En 2019, il y a eu un pic clair. Cette année-là a été exceptionnelle : le Comité d'acquisition fédéral a alors clôturé plusieurs dossiers anciens, dont deux dossiers avec des montants très importants.

En 2020, la crise du coronavirus a ralenti les activités du Comité d'acquisition fédéral.

Recettes provenant de la vente de biens meubles (y compris les recettes issues de la vente de coupes de bois)

	Produit des ventes de biens meubles (sauf bois)	Produit des ventes de coupes de bois	Produit total des ventes de biens meubles
2017	7.513.696 €	16.428.248 €	23.941.944 €
2018	8.340.169 €	12.909.230 €	21.249.399 €
2019	12.605.679 €	8.467.921 €	21.073.600 €
2020	10.651.267 €	10.384.449 €	21.035.715 €
2021	17.907.081 €	2.950.264 €	20.857.345 €
2022	18.222.598 €	1.205.678 €	19.428.277 €
2023	18.825.783 €	1.292.418 €	20.118.202 €
2024	19.780.927 €	1.157.288 €	20.938.215 €
2025	22.277.560 €	1.260.743 €	23.538.503 €

Les Fin Shops vendent, pour le compte de l'État fédéral, des Communautés et Régions :

- des biens meubles qui ne sont plus utilisés par les autorités publiques (p. ex. : des meubles de bureau, des véhicules, du matériel informatique) ;
- des biens meubles saisis ou confisqués (p. ex. : des véhicules, des meubles divers, des bijoux) ;
- des coupes de bois.

Nombre de déclarations électroniques rentrées à l'aide du mandat Déclaration d'impôt Citoyen

2025 : 2.579

[Plus d'informations](#)

Nombre de groupes d'entreprises qui participent au Co-operative Tax Compliance Programme (CTCP)

Douze groupes d'entreprises participent au Co-operative Tax Compliance

Programme dont deux ont intégré le programme en 2025. Ils représentent au total 102 entités.

[Plus d'informations](#)

E-facturation : nombre d'entreprises enregistrées dans Peppol

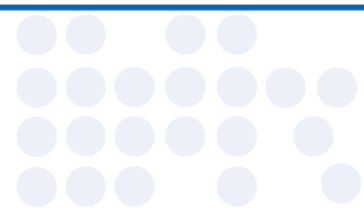
	2025	28.03.2026
Entreprises soumises à l'obligation d'e-facturation	847.057 (71,6 % qui sont soumises à l'obligation)	1.011.795 (85,5 % qui sont soumises à l'obligation)
Entreprises qui ne sont pas soumises à l'obligation d'e-facturation, mais qui ont choisi de passer à Peppol	81.402	108.922
Total	928.459	1.120.717

Depuis le 1^{er} janvier 2026, toutes les entreprises belges assujetties à la TVA doivent utiliser des factures électroniques structurées entre elles. Cette obligation constitue une étape importante dans la digitalisation de notre économie ainsi que pour les entreprises et les experts-comptables. C'est pourquoi nous avons mis tout en œuvre pour les informer et les accompagner au mieux : nous avons développé un [site web spécifique](#) avec des FAQ et du matériel de communication, contribué au développement du Business Expert Group, donné 15 conférences, participé à 4 webinaires et 3 séances de questions-réponses, etc.

Renseignement Tarifaire Contraignant (RTC)

2023	2024	2025
1.276	1.212	1.246

Un Renseignement Tarifaire Contraignant (RTC) est une décision officielle écrite de la douane qui vous donne à l'avance la certitude concernant le code des marchandises (code tarifaire) correct pour votre produit. Elle est valable pendant trois ans dans toute l'Union européenne et est contraignante tant pour vous que pour les autorités douanières.



Le SPF Finances, un employeur responsable

Nombre de collaborateurs

2023 : 20.880

2024 : 21.133

2025 : 20.470

Nombre de recrutements

2023 : 1.192

2024 : 1532

2025 : 761

dont des recrutements avec contrat Rosetta

2023 : 349

2024 : 369

2025 : 160

Nombre de jours de formation par collaborateur

2023 : 3,94

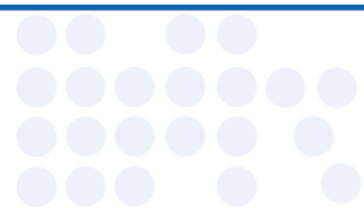
2024 : 4,85

2025 : 4,75

Proportion de collaborateurs occupant une fonction de cadre (A3 et +)

2023 :

- 43,25 % femmes
- 56,75 % hommes



2024 :

- 43,8 % femmes
- 56,2 % hommes

2025 :

- 43,71 % femmes (837 femmes)
- 56,29 % hommes (1.067 hommes)
-

Mobilité interne au SPF Finances

2023 : 387

2024 : 473

2025 : 382

Nombre de nominations par promotion/accession

2023 : 330

2024 : 814

2025 : 547

Pourcentage de collaborateurs qui télétravaillent

Télétravailleurs

2023 : 89,38 %

2024 : 90,60 %

2025 : 91,06 %

Non-télétravailleurs

2025 : 8,94 %

Potentiel de télétravail

2023 : 91,70 %

2024 : 92,80%

2025 : 92,86 %

Taux de rétention au SPF Finances

2023 : 93,80 %

2024 : 91,50 %

2025 : 92 %

Le taux de rétention correspond au maintien des collaborateurs statutaires après 18 mois de service.

Dynamic Office

- 69,35 % par rapport au nombre total de collaborateurs
- Nombre de collaborateurs travaillant en Dynamic Office : 13.577
- Nombre total de collaborateurs du SPF Finances effectuant un travail de bureau : 19.579

Consommation de papier au bâtiment North Galaxy

2016 : 119 t

2017 : 95 t

2018 : 102 t

2019 : 153 t

2020 : 45 t

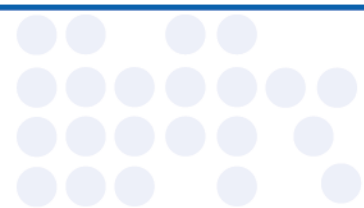
2021 : 43,2 t

2022 : 15,72 t

2023 : 14,51 t

2024 : 10,71 t

2025 : 5,74 t



Présence lors de réunions internationales

Organisation internationale	Nombre de réunions
OCDE	44
ONU	3
UE - Conseil	45
UE - Commission	46
Autres	4
Total	142

Fisconet*plus*

- 10.820 documents publiés ou mis à jour
- 74 nouvelles circulaires
- 599 jurisprudences commentées
- 7.833 visiteurs uniques internes
- 315 lecteurs qui ont utilisé le formulaire en ligne ou qui ont directement contacté le service ICT
- Plus de 4.000 visiteurs uniques mensuels à la bibliothèque électronique interne
- 291 destinataires internes de la revue de presse

La bibliothèque du SPF Finances

- 4.346 visiteurs sur place
- 1.147 visiteurs numériques
- 311.918 livres
- 206 revues
- 34 magazines

Conférences

- 10 en néerlandais et 10 en français (total : 20)
- 332 visiteurs francophones et 290 néerlandophones (total : 622)